

Demande d'affectation en classe de 6^{ème} de collège public pour l'année scolaire 2019-2020

Document à retourner pour le **Vendredi 10 avril 2020** à la DSDEN 13

Service scolarité - 28 boulevard Charles Nedelec – 13231 Marseille cedex 01

Le présent document concerne les enfants :

- scolarisés dans un établissement public **hors du département des Bouches-du-Rhône**, ou scolarisés dans un **établissement du premier degré privé sous contrat**, ou inscrits au **CNED réglementé**. Pour ces élèves, toute admission en 6^{ème} est soumise à la décision de poursuite de scolarité l'autorisant.
- **instruits à domicile** ou scolarisés dans des **écoles privées hors contrat**. Pour ces deux derniers cas il convient par ailleurs de remplir un dossier d'examen d'admission dans un établissement public.

Le résultat de l'examen conditionne l'admission en classe de 6^{ème} (procédure et calendrier sur le site <http://www.ac-aix-marseille.fr/dsden13> rubrique « vie de l'élève » puis « scolarité » puis « l'affectation »).

A - ELEVE	
Nom de famille :	
Nom d'usage :	
Prénom :	
Niveau ou cycle :	
Sexe :	Né(e) le :
Lieu de naissance :	
Ecole fréquentée, ou instruction reçue en 2019/2020 :	
Adresse des parents, ou du responsable légal à la prochaine rentrée scolaire : fournir un document officiel justifiant l'autorité parentale (JAF ou livret de famille) et un justificatif de domicile (facture EDF, taxe d'habitation, ou bail datés de moins de 3 mois au nom des responsables légaux de l'enfant)	
Numéro de téléphone : Mé : Mé :	
B - Collège public de secteur correspondant à l'adresse des parents ou du responsable légal à la rentrée scolaire : Vous pouvez trouver cette information sur le site du Conseil départemental : https://www.departement13.fr/ rubrique « le 13 en action » puis « éducation » puis « les dispositifs » et enfin « la sectorisation »	
COLLEGE : _____	
COMMUNE : _____	

CADRES A RENSEIGNER PAR LES RESPONSABLES LEGAUX

C - Souhaitez-vous la scolarisation de votre enfant dans le collège public de secteur ?	
<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
D - FORMATION DEMANDEE POUR LA CLASSE DE 6^{ème} ? Une seule rubrique doit être obligatoirement remplie pour la prise en compte de la demande	
<input type="checkbox"/> 6 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Autre formation (Veuillez préciser) : _____
<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} Musique (*)	<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} Danse (*)
<input type="checkbox"/> 6 ^{ème} Théâtre(*)	
(*)Veuillez remplir le cadre F (demande de dérogation) avec le motif « Elève devant suivre un parcours scolaire particulier »	
E – Langue(s) vivantes demandée(s) pour la classe de 6^{ème} ?	
Langue vivante 1 (obligatoire) : _____ Langue vivante 2 (facultative) : _____	
F – Demande de dérogation si vous souhaitez un autre collège public dans le département des Bouches-du-Rhône	
COLLEGE : _____	
COMMUNE : _____	

Motif(s) de la demande de dérogation :

- Elève en situation de handicap hors demande ULIS et SEGPA (**joindre copie de la notification MDPH**)
- Elève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé (**joindre les éléments médicaux sous pli cacheté**)
- Elève boursier sur critères sociaux (**joindre copie de l'avis d'imposition 2019 correspondant aux revenus 2018 sur lequel figure l'enfant**)
- Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé en 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème} dans le collège souhaité (**joindre le(s) certificat(s) de scolarité**)
- Elève dont le domicile est situé en limite de secteur (joindre un plan indiquant le domicile, le collège de secteur et le collège sollicité)
- Elève devant suivre un parcours scolaire particulier
- Autre

G – Orientation vers les enseignements adaptés (SEGPA – section d'enseignement général et professionnel adapté) ?

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers les enseignements adaptés ? OUI NON

H – Orientation vers une ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

Avez-vous transmis une demande d'orientation vers une ULIS auprès de la MDPH ? OUI NON

I – Signature du responsable légal ou des responsables légaux de l'élève

Nom(s) prénom(s)	Signature(s)	Date

Deux demandes de dérogations peuvent être formulées, il conviendra de joindre une seconde fiche agrafée indiquant le second vœu de dérogation avec les pièces justificatives correspondantes.

Les droits d'accès et de rectification des parents ou des responsables légaux des élèves à l'égard du traitement de données à caractère personnel, prévus par les articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, s'exercent soit sur place, soit par voie postale, soit par voie électronique auprès du directeur d'école, de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription ou du directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale.